

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 31 MARS 2025

Date de convocation : 25 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-027 à 25-049 incluse	28	04	05	32
Pour la délibération n°25-050	27	04	06	31
De la délibération n°25-051 à 25-061	28	04	05	32

Secrétaire : Mme Anne TERLEZ

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Hafidah OUADAH ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M Marc RIVET ayant donné pouvoir à M François-Xavier PRIOLLAUD
- M Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT EXCUSÉ : M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-035 Autorisation pour le marché de construction neuve de l'école primaire des Acacias et de son ALSH et la réhabilitation du bâtiment de restauration, de l'unité inclusive et des aménagements extérieurs

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

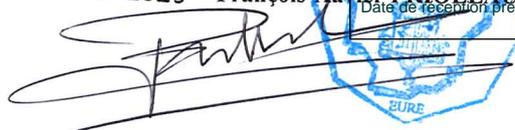
AFFICHÉ LE 04 AVR. 2025

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

04 AVR. 2025

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250331-25-035-DE
Date de réception : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025



N° 25-035

AUTORISATION POUR LE MARCHÉ DE CONSTRUCTION NEUVE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES ACACIAS ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE RESTAURATION, DE L'UNITÉ INCLUSIVE ET DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

RAPPORT

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que la Ville de Louviers souhaite reconstruire l'école des Acacias intégrant un accueil de loisirs sans hébergement et à une unité inclusive au 17, rue François Mitterrand. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention des projets de renouvellement urbain pour le quartier des Acacias, La Londe, Les Oiseaux.

Par décision n° DSTD21-081, en date du 19 novembre 2021, Monsieur le Maire a confié une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage au bureau d'études Ciclop, sis 20, rue des Fleurs, 27 100 Val-de-Reuil, pour un montant de 24 000 € HT, soit 28 800 € TTC (TVA à 20 % actuellement en vigueur). Ce prestataire avait pour mission de définir les objectifs architecturaux et urbains du projet, recenser les besoins des utilisateurs, les traduire en termes de surfaces et d'organisation et assister le maître d'ouvrage dans le cadre de la procédure de concours.

Par délibération n° 22-175, en date du 5 décembre 2022, les membres du conseil ont confié au groupement MAAJ Architectes / BMF / I+A Labo des structures / Eléments ingénierie / Blaise électricité / Acoustique Vive et Associés / Timing / Forr, sis 36, rue du Pradier, 75 019 Paris, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la reconstruction et la rénovation de l'école, pour un montant de 784 121 € HT, soit 940 945,20 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Au regard de l'avancement des études de maîtrise d'œuvre, une procédure d'appel d'offres ouvert a donc été lancée en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique en vue de la dévolution des marchés de travaux, avec un avis d'appel public à concurrence envoyé le 11 octobre 2024 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces de marchés publics. A l'issue de la consultation, les offres ont été ouvertes le 22 novembre 2024. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le groupement de maîtrise d'œuvre, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 10 mars 2025, a attribué les marchés aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses suivantes (la tranche ferme (TF) est relative à la

construction de l'école et de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et réhabilitation du bâtiment de restauration et de l'unité inclusive) :

Tranches	Attributaires	Montants HT	Montants TTC
Lot n° 1 : désamiantage, curage, démolition			
Tranche ferme	MARELLE 20, route d'Ecretteville 76 670 Alvimare	87 485,00 €	104 982,00 €
Lot n° 2 : terrassements bâtiment, fondations, gros œuvre			
Tranche ferme	Entreprise BOUQUET Lieu-dit Les Marronniers Les Bourdines 27 200 Vernon	1 529 972,15 €	1 835 966,58 €
Lot n° 3 : charpente et ossature bois			
Tranche ferme	O.B.M. construction / Société nouvelle Poulingue 2, rue Sourde 45 520 Chevilly	483 129,31 €	579 755,17 €
Lot n° 4 : vêture, traitement des façades			
Tranche ferme	JOLY 36, rue des Prés 27 950 Saint- Marcel	165 553,20 €	198 663,84 €
Lot n° 5 : menuiseries extérieures			
Tranche ferme	EV charpente 333, rue du Village 27 340 Criquebeuf- sur-Seine	556 618,08 €	667 941,70 €
Lot n° 6 : couverture, étanchéité			
Tranche ferme	JOLY 36, rue des Prés 27 950 Saint- Marcel	347 526,38 €	417 031,66 €
Lot n° 7 : cloisons, doublages, faux plafonds			
Tranche ferme	BTH 9, rue du 10 mai 1981 27 100 Val-de- Reuil	523 123,75 €	627 748,50 €
Lot n° 8 : menuiseries intérieures, équipements mobiliers fixes			

Tranche ferme	BTH 9, rue du 10 mai 1981 27 100 Val-de- Reuil	441 672,30 €	530 006,76 €
Lot n° 9 : serrurerie, métallerie			
Tranche ferme	Miroiterie des Mureaux et de la Seine 41, rue des Fontenelles 78 920 Ecquevilly	122 530,00 €	147 036,00 €
PSE n° 1 : clôture mitoyenne		4 000,00 €	4 800,00 €
Montant total avec les PSE retenues		126 530,00 €	151 836,00 €
Lot n° 10 : sols souples, chapes, carrelage, faïence			
Tranche ferme	SAS BONAUD Parc d'activités de la Forêt Rue Henri Becquerel 27 000 Evreux	164 794,60 €	197 753,52 €
Lot n° 11 : peinture, revêtements muraux			
Tranche ferme	ABBEI Rue Pierre de Coubertin 76 800 Saint- Etienne-du- Rouvray	105 279,13 €	126 334,96 €
Lot n° 12 : appareils élévateurs			
Tranche ferme	OTIS Rue Michel Poulmarch 76 800 Saint- Etienne-du- Rouvray	22 200,00 €	26 640,00 €
Lot n° 13 : chauffage ventilation, plomberie, sanitaires			
Tranche ferme	Le lot est déclaré sans suite afin de modifier les pièces administratives et financières. La consultation va être relancée prochainement.		
Lot n° 14 : électricité			
Tranche ferme	DGS 254, rue Anne-Marie Lagrange 76190 Valliquerville	468 184,98 €	561 821,98 €

Lot n° 15 : équipement de cuisine			
Tranche ferme	G'FROID Zone industrielle de l'Oison 246, avenue des Quatre Âges 76 320 Saint-Pierre-Les-Elbeuf	115 476,30 €	138 571,56 €
Lot n° 16 : voie et réseaux divers, terrassement, aménagements paysagers			
Tranche ferme	COLAS Parc industriel d'Incarville 27 100 Val-de-Reuil	261 000,15 €	313 200,18 €
PSE n° 3 : clôture et portail ouest		4 717,27 €	5 660,72 €
Montant total avec les PSE retenues		265 717,42 €	318 860,90 €
Tranche optionnelle n° 1 : aménagement des espaces extérieurs nord		454 058,77 €	544 870,52 €
Tranche optionnelle n° 2 : réfection intégrale de la chambre de comptage assainissement eaux pluviales		3 886,01 €	4 663,21 €
Tranche optionnelle n° 3 : poste de relevage / refoulement pour réseau de drainage périphérique		19 443,68 €	23 332,42 €
Total du lot n° 16		743 105,88 €	891 727,05 €
Total des lots		5 880 651,06 €	7 056 781,27 €

Les marchés comprennent des conditions d'exécution à caractère social. Les titulaires s'engagent à réserver 7 % des heures à l'insertion professionnelle.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250331-25-035-DE
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Les membres du Conseil sont donc invités à :

- prendre acte de l'attribution des marchés,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des marchés initiaux,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'ensemble des organismes susceptibles de participer au financement, afin d'inscrire cette opération à un programme subventionné au meilleur taux.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 22-175, en date du 5 décembre 2022 relative à l'autorisation de signature du contrat de maîtrise d'œuvre ;

Considérant le choix opéré par la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 10 mars 2025;

PREND ACTE de l'attribution des marchés aux entreprises susmentionnées ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des marchés initiaux ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'ensemble des organismes susceptibles de participer au financement, afin d'inscrire cette opération à un programme subventionné au meilleur taux.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

